ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ

La chronique d'Yves Crozet *

ÉGALITÉ DES CHANCES ET ASCENSEUR SOCIAL : VERS UN RENOUVEAU DE L'ÉLITISME RÉPUBLICAIN ?

La France doute d'elle-même et de sa capacité à concrétiser le principe d'égalité inscrit dans la devise républicaine. La persistance du chômage, la progression des inégalités et de l'exclusion, la faible croissance économique, tous ces éléments se conjuguent pour rendre la société française de moins en moins fluide et donc de plus en plus dure pour ceux qui ne disposent pas de conditions de vie favorables. La flambée de violence dans les banlieues à l'automne 2005, mais aussi la progression de la délinquance dans certains établissements scolaires sont venus souligner les difficultés que rencontrent les populations issues de l'immigration, et les couches populaires en général, pour bénéficier d'une réelle égalité des chances.

Pour remédier à cette situation, des mesures ont été annoncées, comme la relance des formations par l'apprentissage dès l'âge de 14 ans. À l'autre bout de la hiérarchie scolaire, des expériences sont lancées pour autoriser l'accès de jeunes issus des établissements en Zone d'éducation prioritaire à des filières prestigieuses, comme les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) ou l'Institut d'Études Politiques de Paris. Mais chacun comprend aisément que le bruit fait autour de ces mesures est inversement proportionnel à l'ampleur de leurs effets. Il ne faut donc pas se polariser sur quelques opérations médiatiques, mais s'interroger de façon plus globale sur la signification de cette égalité des chances, affichée par tous comme décisive.

Au stade actuel de l'histoire des pays industrialisés, l'égalité des chances ne signifie pas la même chose qu'au cours des Trente glorieuses. Mais, paradoxalement, pour comprendre cette situation, les outils sociologiques forgés lors de ces mêmes Trente glorieuses peuvent être mobilisés. Ils aideront à comprendre pourquoi l'hypothèse de la discrimination positive est si souvent avancée, et à quelles conditions elle pourrait être adaptée, avec un autre vocabulaire, à la tradition républicaine française.

Les effets de la démocratisation de l'enseignement

Avec son enthousiasme romantique et l'optimisme qui caractérisait les débuts de la Troisième République, Victor Hugo n'hésitait pas à avancer l'idée selon laquelle « chaque fois que l'on ouvrait une école, on fermait une prison ! ». Une belle idée en vérité, qui va se concrétiser par la mise en place de l'école républicaine et par le développement d'une mission nouvelle et centrale pour les administrations publiques : l'éducation des masses. En témoignent le rôle primordial joué par les instituteurs et les écoles primaires tout au long de la Troisième République et, plus tard, le recul progressif, de 12 à 16 ans, de l'âge de la scolarité obligatoire ; la mise en place du collège unique dans les années 1970 et, au milieu des années 1980, la fixation par Jean-Pierre Chevènement de l'objectif de conduire 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat.

* Professeur à l'Université Lyon 2



Ainsi, les dépenses pour l'éducation sont devenues, et de loin, le premier poste du budget de l'État. Le nombre d'enseignants n'a cessé de progresser : plus d'un million, de l'école maternelle à l'Université. Les 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat sont désormais atteints et le mouvement de démocratisation s'étend maintenant aux universités, où étudiants et enseignants sont de plus en plus nombreux. Même si, par définition, les moyens fournis à une administration sont toujours réputés insuffisants, il n'en reste pas moins que les gouvernements successifs ont donné au système scolaire et universitaire français des moyens importants pour se développer. D'autant que la décentralisation a poussé les collectivités territoriales à investir fortement dans les écoles (communes), collèges (départements) et lycées (régions).

D'où vient alors ce sentiment général d'échec et de frustration ? Comment peut-on avoir investi tant de moyens matériels et humains pour un résultat apparemment aussi décevant ? Quand autant de jeunes diplômés se retrouvent au chômage ou dans des emplois sans rapport avec leur qualification ; quand l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle se fait si difficilement, par l'enchaînement de Contrats à durée déterminée (CDD) ; quand la proportion de salariés payés au SMIC dépasse les 10 % et que ne se réduit pas le nombre de bénéficiaires du RMI, notamment chez les 25-40 ans !

Données structurelles et stratégies individuelles

Le principe même d'égalité des chances s'inscrit dans une logique, la méritocratie, qui pose un problème redoutable aux démocraties. Ainsi que l'a fait remarquer Jean-Pierre Dupuy, un système parfaitement méritocratique, issu d'une réelle égalité des chances, est profondément démoralisant. Il est à l'origine d'un ressentiment

généralisé pour la simple raison que, si l'égalité des chances existe vraiment, alors toute personne qui n'est pas satisfaite de sa condition devrait apprendre à se contenter de son sort ou ne s'en prendre qu'à elle-même. En effet, s'il était établi que, grâce à l'école, chacun atteignait les qualifications et le niveau de revenu qu'il mérite, les inégalités de situation n'en seraient pas moins difficiles à accepter.

suivant les enseignements Tocqueville sur les effets inattendus de la démocratie et de la demande d'égalité, un premier constat doit donc être établi. En ouvrant au plus grand nombre l'accès à l'enseignement, et en permettant à certains de se hisser le long de l'échelle sociale, la démocratisation de l'enseignement a accentué le sentiment général de frustration. Ne pas accéder à une position pourtant accessible à tous est source d'un légitime ressentiment. Plus on accroît le nombre de diplômés, plus on active la concurrence pour les emplois les plus qualifiés, et plus on provoque de frustration relative!

Cette dernière est d'autant plus forte que, depuis une vingtaine d'années, la mobilité sociale a été structurellement réduite. Cela ne tient pas à l'inefficacité du système scolaire mais, tout simplement, à un changement moins rapide de la structure sociale. Ainsi, des années 1950 au début des années 1980. le nombre de cadres supérieurs et professions libérales a été multiplié par cinq, alors que le nombre d'agriculteurs était divisé par le même chiffre. Dans le même temps, le nombre d'ouvriers diminuait légèrement, tandis qu'étaient multipliés par trois les effectifs des professions intermédiaires (techniciens, instituteurs, infirmières...).

Ainsi, la mobilité sociale d'une génération à l'autre devenait non seulement possible, mais quasiment obligatoire pour une large part de la population. Or, cette mobilité structurelle s'est affaiblie depuis un quart de siècle. Le ralentisse-



ment de la croissance économique et l'arrivée à maturité des économies postindustrielles ont rendu moins nécessaire et moins aisée la promotion sociale. Même si les effectifs des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) supérieures continuent de progresser, c'est à un rythme ralenti, qui rend plus aiguë la lutte pour ces places enviées de la hiérarchie sociale.

Se manifestent alors, de façon plus vive, des mécanismes qu'avait déjà décrits la sociologie des années 1960 et 1970.

- n En montrant comment les élites assuraient leur « reproduction sociale », notamment par l'accès aux diplômes (le « parchemin ») et toutes les stratégies scolaires et résidentielles qui y conduisent, P. Bourdieu et J.-C. Passeron (1) avaient bien montré que, dans la grande loterie où s'attribuent les positons sociales, les dés sont partiellement pipés. Ceux qui peuvent mobiliser un capital économique (2), un capital culturel (3) ou un capital social (4) supérieurs aux autres bénéficient dans le jeu scolaire et universitaire d'un indéniable avantage. Ces stratégies ne sont pas nouvelles, mais elles se sont accentuées aujourd'hui pour la simple raison que la lutte pour acquérir ou même simplement défendre un statut social est devenue plus dure puisque la structure sociale change moins vite.
- Avec d'autres présupposés méthodologiques, Raymond Boudon (5) avait dressé au début des années 1970 un constat relativement proche. Il avait pour cela insisté sur les effets de dominance. La principale source d'inégalité des chances était, pour lui, liée au fait que, même avec des résultats scolaires similaires, voire supérieurs à ceux des enfants de catégorie aisée, les jeunes d'origine populaire étaient faiblement incités à investir dans une formation longue. L'inégalité des chances serait en quelque sorte inscrite dans des stratégies individuelles surdéterminées par les positions sociales initiales.

Un nouveau souffle pour l'élitisme républicain ?

Le détour par ces deux grandes figures antinomiques de la sociologie française (Pierre Bourdieu et Raymond Boudon) est intéressant car il invite à se pencher sur les pistes qu'ils avaient l'un et l'autre suggérées pour remédier à l'inégalité des chances. Sont-elles encore valides aujourd'hui?

- n Suivant, de façon paradoxale pour un homme clairement situé à gauche, le modèle nord-américain, P. Bourdieu, écouté par de nombreux ministres, a poussé à réduire le nombre de points de sélection dans le système scolaire, afin que le plus grand nombre atteigne le niveau le plus élevé. La suppression de l'examen d'entrée en sixième dans les années 1960, la possibilité pour les parents de refuser un redoublement (années 1980), ou l'abaissement du niveau pour obtenir le baccalauréat entrent dans cette catégorie.
- n Les suggestions de R. Boudon étaient tout autres. Pour lui, l'important était d'inciter les élèves des milieux modestes à investir dans la formation, alors même que leur milieu social ne les y poussait pas. Il proposait donc de développer des filières sélectives dont la particularité était qu'elles pouvaient pratiquement garantir le placement professionnel à ceux qui y auraient accès (6). Ce faisant, il s'inscrivait dans la tradition de l'élitisme républicain. Celui qui

P. Bourdieu et J.-C. Passeron, La reproduction, Paris, Éditions de Minuit, 1970.

⁽²⁾ L'accès aux cours particuliers ou aux « boîtes à bachot ».

⁽³⁾ Une mère dotée d'un diplôme de l'enseignement supérieur.
(4) Les relations pour dénicher la bonne filière de formation ou un stage.

⁽⁵⁾ R. Boudon, L'inégalité des chances, A. Colin, 1973.

⁽⁶⁾ La sélection à l'entrée n'est pas pour rien dans le succès des IUT et des BTS. Il s'agit de filières peu valorisées symboliquement, mais qui ont offert une vraie promotion sociale à de nombreux jeunes issus de milieu modeste. Au point que les jeunes des milieux favorisés y sont de plus en plus présents. Comme nul n'est prophète en son pays, R. Boudon avait pronostiqué l'échec des filières d'IUT, considérées comme trop techniques!



a permis a tant d'enfants d'agriculteurs ou d'ouvriers d'accéder, après un concours d'entrée, aux Écoles normales d'instituteurs et aux filières prestigieuses des lycées, débouchant sur les classes préparatoires aux grandes écoles.

Si l'on compare ces deux écoles de pensée à ce qui s'est passé depuis une vingtaine d'années, quelques aspects paradoxaux de la situation française actuelle s'éclairent.

La première évidence est que la République a, plus ou moins ouvertement, suivi les deux types de recommandations en segmentant le système de formation. Avec le collège unique et l'accès du plus grand nombre aux lycées et aux universités, une large démocratisation a été pratiquée. Mais, dans le même temps, la formation des élites est restée la chasse gardée d'un petit nombre d'établissements : Écoles normales supérieures et quelques grandes écoles d'ingénieurs (7). Cette segmentation est passée en partie inaperçue, car elle était l'application de deux façons républicaines de démocratiser l'accès à la formation: l'ouverture des portes au plus grand nombre d'une part, l'élitisme républicain du recrutement par concours d'autre part. Le problème est que la minorité accédant aux grandes écoles est restée très étroite et pratique un auto-recrutement de plus en plus net (8).

n II en résulte un grand sentiment de malaise chez les enseignants. Souvent issus de milieux modestes, généralement recrutés par concours et, par la même, attachés à une certaine forme d'élitisme républicain, ils doivent gérer un système de masse qui ne ressemble pas à l'école dont ils avaient rêvé. Ils ne peuvent que transmettre à une génération, sans y réussir toujours, des connaissances nécessaires à la vie en société, mais rarement suffisantes pour accéder à l'emploi.

Bien plus que la masse des Français, ce sont donc d'abord les enseignants qui doutent de la mission qui leur est confiée. Mais ce doute est difficile à exprimer dans la mesure où, pour d'évidentes raisons, il ne s'agit pas de remettre en cause l'accès du plus grand nombre à la formation et à la culture. Pour que l'école ne soit pas seulement une machine à distribuer des connaissances de base, il est nécessaire d'y diversifier les pratiques — ainsi l'école pourra rester un lieu de créativité, tant pour les enseignants que pour les élèves — et les parcours, afin que les filières de la réussite soient les plus variées possibles.

Cette évidence se heurte à une difficulté majeure, l'attachement à l'idée d'égalité et à l'interventionnisme étatique qui pousse élèves et enseignants à rejeter toute réforme qui officialiserait cette diversification. Il en résulte des stratégies individuelles de plus en plus manifestes de contournement du système public (9), alors que la collectivité reste bloquée sur des schémas mentaux datés, car correspondant à la phase initiale de la démocratisation de l'enseignement. Aussi, plutôt que de servir à la population et aux enseignants le repoussoir de la notion nord-américaine de discrimination positive, ne serait-il pas plus simple de reconnaître et promouvoir, d'une part, la nécessité de l'élitisme républicain et, d'autre part, la diversité des parcours de réussite (10) ?

Yves Crozet

⁽⁷⁾ À tel point que la France est devenue le pays qui sélectionne le plus et le plus précocement ses élites. Chaque année, 0,05 % d'une classe d'âge, soit 4000 jeunes environ, entrent dans les grandes écoles qui les conduiront à la tête de l'État et des très grandes entreprises.

^{(8) 85 %} des élèves qui entrent à l'école Polytechnique ont des parents relevant des catégories cadres et professions intellectuelles supérieures, essentiellement des ingénieurs, professions libérales, professeurs d'université ou professeurs agrégés.

⁽⁹⁾ Les écoles privées refusent des enfants et les officines de cours particuliers prolifèrent.

⁽¹⁰⁾ Comment ne pas être frappé du fait qu'après la crise de l'automne, tant F. Hollande que J. Chirac ont souhaité que soit plus ouvert le recrutement des classes préparatoires ; sans même faire allusion au fait que les universités, par le biais des IUT, licences professionnelles, masters et doctorats, constituent pour le plus grand nombre la première voie de promotion sociale!